ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Organisation mondiale de la Santé

JOURNAL

Paraît en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe

Disponible sur Internet : www.who.int/gb/f

Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé

N° 4 **23 mai 2019**

Programme de travail du jeudi 23 mai 2019

Horaire	**Commission A** *Salle XVIII*	**Commission B** *Salle XVII*
9 h 00	Sixième séance	Deuxième séance
14 h 30	Septième séance	Troisième séance

Table des matières

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
2. Compte rendu des réunions
3. Réunions d'information techniques
4. Réunions en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé
5. Autres réunions
6. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances
7. Annonces

Réunions des organes directeurs sans support papier

Comme convenu par le Conseil exécutif à sa cent quarante-troisième session, en mai 2018, aucun document ne sera imprimé pour les réunions des organes directeurs à moins qu'une demande d'impression n'ait été faite à l'avance. Pour favoriser l'utilisation des documents numériques, une tablette sera mise à la disposition de chaque délégation. Les délégations peuvent venir chercher leurs tablettes au comptoir de distribution des documents du Palais des Nations à partir du 20 mai à 8 heures. Elles devront être rapportées au même endroit d'ici à la fin de la session du Conseil exécutif, le 30 mai 2019.

Sécurité

Si vous êtes confronté à un problème urgent de sécurité ou si vous avez des questions concernant votre sécurité pendant votre séjour à Genève, veuillez appeler le Bureau de la sécurité/responsable de la sécurité de l'OMS au +41 (0)22 791 1117. Nous vous rappelons que les contrôles de sécurité ont été renforcés pendant l'Assemblée mondiale de la Santé tant pour les véhicules que pour les piétons qui cherchent à accéder au Palais des Nations et à la zone abritant les salles de conférences. Nous vous conseillons donc de vous y préparer en vous munissant d'un document d'identité approprié et d'une accréditation en bonne et due forme afin de faciliter votre accès à la zone de l'Assemblée.

Consultation informelle

Point 11.7 Accès aux médicaments et aux vaccins. Avant-projet de résolution intitulé : « Améliorer la transparence des marchés de médicaments, de vaccins et d'autres produits liés à la santé et technologies ». (Document A72/A/CONF./2)	Salle XXIV	09 h 00 – 13 h 00

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Jeudi 23 mai 2019

Sixième et septième séances de la Commission A	**Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30**
–	**Deuxième rapport de la Commission A (Projet)** Document A72/70 (Projet), contenant trois résolutions intitulées : – *Soins de santé primaires* – *Agents de santé communautaires dispensant des soins de santé primaires : perspectives et enjeux* – *Préparation de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle*
Point 11 (suite)	**Questions prioritaires stratégiques**
Point 11.3	– Poliomyélite • Éradication Document A72/9 • Transition Document A72/10
Point 11.6	– Santé, environnement et changements climatiques Documents A72/15 et A72/16
Point 11.8	– Suivi des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur des questions relatives à la santé • Résistance aux antimicrobiens Documents A72/18 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R11 • Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles Documents A72/19 et EB144/2019/REC/1, décision EB144(1) • Mettre fin à la tuberculose Document A72/20
Si l'horaire le permet	
Point 12	**Autres questions techniques**
Point 12.2	– Dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés Document A72/22

Deuxième et troisième séances de la Commission B	**Salle XVII – 9 h 00 et 14 h 30**
–	**Premier rapport de la Commission B (Projet)** Document A72/71 (Projet), contenant une décision intitulée : – *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*

Point 16	**Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance**	
Point 16.1	– Rapport du Commissaire aux comptes Documents A72/39 et A72/67	
Point 16.2	– Rapport du vérificateur intérieur des comptes Documents A72/40 et A72/67	
Point 16.3	– Progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et du vérificateur intérieur des comptes Documents A72/41 et A72/67	
Point 16.4	– Nomination du Commissaire aux comptes Document A72/42	(14 h 30)
Point 15	**Questions financières**	
Point 15.1	– Informations générales sur la situation financière : budget programme 2018-2019 Documents A72/34 et A72/62	
Point 15.2	– Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2018-2019, avec les états financiers vérifiés pour 2018 Documents A72/35, A72/36, A72/62 et A72/INF./5	
Point 15.3	– État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution Documents A72/37 et A72/66	
Point 15.4	– Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés Documents A72/60, A72/61 et A72/66	
Point 15.5	– Barème des contributions Documents A72/38 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R6	

Vendredi 24 mai 2019

Sixième séance plénière		**Salle des Assemblées – 9 h 00**
Point 7	**Distinctions** Document A72/INF./1	
Point 6	**Conseil exécutif : élection** Document A72/72	
Point 8	**Rapports des commissions principales**	
–	Premier rapport de la Commission A (Projet) Document A72/69 (Projet), contenant une résolution intitulée : – *Projet de budget programme 2020-2021*	

Huitième et neuvième séances de la Commission A	Salle XVIII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30
Point 11 (suite)	**Questions prioritaires stratégiques**
Point 11.7	– Accès aux médicaments et aux vaccins Documents A72/17 et A72/A/CONF./2
Point 12	**Autres questions techniques**
Point 12.1	– Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages Documents A72/21, A72/21 Add.1 et EB144/2019/REC/1, décision EB144(6)
Point 12.3	– Ressources humaines pour la santé Documents A72/23, A72/23 Add.1 et A72/24
Point 12.4	– Promotion de la santé des réfugiés et des migrants Document A72/25 Rev.1
Point 12.5	– Sécurité des patients • Action mondiale pour la sécurité des patients Documents A72/26 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R12 • Eau, assainissement et hygiène dans les établissements de santé Documents A72/27 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R5

Quatrième et cinquième séances de la Commission B	Salle XVII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30
Point 17	**Questions relatives au personnel**
Point 17.1	– Ressources humaines : rapport annuel Documents A72/43 et A72/65
Point 17.2	– Rapport de la Commission de la fonction publique internationale Document A72/44
Point 17.3	– Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel Documents A72/45 et EB144/2019/REC/1, résolutions EB144.R7 et EB144.R8
Point 17.4	– Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS Document A72/46
Point 17.5	– Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies Document A72/47
Point 18	**Questions relatives à la gestion, à l'administration et à la gouvernance**
Point 18.1	– Processus de réforme de l'OMS, programme de transformation compris, et mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement Documents A72/48, A72/49, A72/50, A72/51, A72/52, A72/64, A72/INF./4 et EB143/2018/REC/1, décisions EB143(7) et EB144/2019/REC/1, décisions EB144(3) et EB144(4)
Point 18.2	– Multilinguisme Document A72/53

Point 20 **Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales**

[Document non publié]

Samedi 25 mai 2019

Dixième séance de la Commission A	Salle XVIII – 9 h 00

Point 12 (suite) **Autres questions techniques**

Point 12.6 – Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique

Document A72/28

Point 12.7 – Onzième Révision de la Classification internationale des maladies

Documents A72/29 et A72/29 Add.1

Sixième séance de la Commission B	Salle XVII – 9 h 00

Point 19 **Autres questions renvoyées à l'Assemblée de la Santé par le Conseil exécutif**

Documents A72/54 Rev.1, A72/54 Rev.1 Add.1 et A72/55 Rev.1

Point 21 **Questions soumises pour information**

Point 21.1 – Renforcement des synergies entre l'Assemblée mondiale de la Santé et la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac

Document A72/57

Lundi 27 mai 2019

Onzième et douzième séances de la Commission A	Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30

Point 12 (suite) **Autres questions techniques**

Point 12.8 – Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030)

Document A72/30

Point 12.9 – Soins d'urgence et de traumatologie

Documents A72/31, A72/A/CONF./1 et A72/A/CONF./1 Add.1

Point 12.10 – Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya

Documents A72/32 et A72/A/CONF./3

Septième et huitième séances de la Commission B	Salle XVII – 9 h 00 et 14 h 30

Point 21 (suite) **Questions soumises pour information**

Point 21.2 – Résultat de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition

Document A72/58

Point 21.3 – Rapports de situation

Document A72/59

A. Lutte contre le paludisme : stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030 (résolution WHA68.2 (2015))

B. Réduction de la charge du mycétome (résolution WHA69.21 (2016))

C. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))

D. Éliminer durablement les troubles dus à une carence en iode (résolution WHA60.21 (2007))

E. Prévention de la surdité et de la déficience auditive (résolution WHA70.13 (2017))

F. Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25 (2007))

G. Rôle du secteur de la santé dans l'Approche de la gestion stratégique internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà (décision WHA70(23) (2017))

H. Renforcement des systèmes de réglementation des produits médicaux (résolution WHA67.20 (2014))

I. Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16 (2007))

J. Médecine traditionnelle (résolution WHA67.18 (2014))

Mardi 28 mai 2019

Treizième séance de la Commission A	**Salle XVIII – 9 h 00**

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Neuvième séance de la Commission B	**Salle XVII – 9 h 00**

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Septième séance plénière	**Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux des Commissions A et B**

Point 8 (suite) **Rapports des commissions principales**

Point 9 **Clôture de l'Assemblée de la Santé**

2. Compte rendu des réunions

Cinquième séance plénière

Présidence : S. E. Mme Socorro Flores Liera (Mexique)
Première Vice-Présidente de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé

Puis : Mme Dechen Wangmo (Bhoutan)
Cinquième Vice-Présidente de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé

– Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

La Présidente a présenté le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (document A72/68) qui a été approuvé par l'Assemblée de la Santé.

À l'invitation de la Présidente, le Dr Tedros, Directeur général, a pris la parole et a remis au Ministre saoudien de la santé, le Dr T. Alrabiah, le prix spécial de l'OMS décerné à l'Arabie saoudite pour le succès de son programme de lutte antitabac et de sensibilisation aux méfaits du tabagisme. Le Dr Alrabiah a reçu le prix et s'est adressé à l'Assemblée de la Santé.

Point 3 (suite) Débat général

La Présidente a repris l'examen du point 3 et a invité à la tribune les deux premiers intervenants : le délégué de Kiribati et le délégué de l'Eswatini. Ces intervenants ont été suivis des délégués de la Nouvelle-Zélande, de la Sierra Leone, de la Géorgie, des Seychelles, du Turkménistan, du Ghana, du Rwanda, des Comores, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Djibouti, du Bahreïn, de la Guinée équatoriale, du Lesotho, de Cabo Verde (qui s'est exprimé au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)), de la Jamaïque, de Sainte-Lucie, de l'Éthiopie, de l'Azerbaïdjan, de Sao Tomé-et-Principe, de la République démocratique populaire lao, de la Bulgarie, des Îles Salomon, du Panama, du Bhoutan, de la Barbade, du Timor-Leste, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, des Îles Cook, de Nauru, du Belize, du Bénin, de Madagascar, d'Haïti, de la Guinée-Bissau, de Tuvalu, du Burundi, de la Guinée, du Niger, de la Gambie, du Nicaragua, du Burkina Faso, de la République centrafricaine, du Tchad, du Suriname et de l'Albanie, puis des représentants de la Palestine, du Saint-Siège, de l'Union africaine, de l'Union interparlementaire (UIP), de l'Ordre de Malte et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Conformément à l'article 57 du Règlement intérieur, la Chine a exercé son droit de réponse.

La Présidente a clos le débat sur ce point et la séance a été suspendue.

Quatrième séance de la Commission A

Présidence : D^re^ Silvia Paula Valentim Lutucuta (Angola)

Puis : Dr Yasuhiro Suzuki (Japon), Vice-Président

– **Premier rapport de la Commission A (Projet)**

Le Président a prié la Rapporteure (Mme Laura Bordón [Paraguay]) de donner lecture du premier projet de rapport de la Commission A, le document A72/69 (Projet), dans lequel figure une résolution intitulée :

– *Projet de budget programme 2020-2021*

La résolution a été approuvée et le projet de rapport a été adopté.

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.5 Couverture sanitaire universelle

- Soins de santé primaires en vue de la couverture sanitaire universelle

Le Président a ouvert le débat sur ce point par l'examen du premier élément, *Les soins de santé primaires en vue de la couverture sanitaire universelle*, et a invité la Commission à examiner le rapport figurant dans le document A72/12 et le projet de résolution EB144.R9 qui figure dans le document EB144/2019/REC/1. La discussion a été ouverte.

Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. Le Président a donné la parole au Secrétariat, qui a donné lecture des propositions d'amendements à la résolution EB144.R9 : *Soins de santé primaires*, qui a été approuvée telle qu'amendée.

- Agents de santé communautaires dispensant des soins de santé primaires : perspectives et enjeux

La Commission a été invitée à examiner le rapport figurant dans le document A72/13 et le projet de résolution EB144.R4 *Agents de santé communautaires dispensant des soins de santé primaires : perspectives et enjeux* qui figure dans le document EB144/2019/REC/1. La Commission a été invitée à faire des observations.

Le Président a annoncé qu'en raison de contraintes de temps, les délégations qui avaient demandé à intervenir pourraient le faire au début de la séance suivante, à la reprise du débat sur ce point.

La séance a été suspendue.

Cinquième séance de la Commission A

Présidence : Dre Silvia Paula Valentim Lutucuta (Angola)

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.5 (suite) Couverture sanitaire universelle

- Agents de santé communautaires dispensant des soins de santé primaires : perspectives et enjeux

La Présidente a rouvert le débat sur ce point et les délégations qui avaient demandé à intervenir ont été invitées à prendre la parole. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et le projet de résolution EB144.R4 *Agents de santé communautaires dispensant des soins de santé primaires : perspectives et enjeux*, qui figure dans le document EB144/2019/REC/1, a été approuvé par consensus.

- Préparation de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle

Dans le cadre de l'examen du troisième élément de ce point de l'ordre du jour, la Présidente a appelé l'attention de la Commission sur le rapport figurant dans le document A72/14 et sur le projet de résolution EB144.R10 qui figure dans le document EB144/2019/REC/1. La discussion a été ouverte et, à l'invitation de la Présidente, le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a approuvé le projet de résolution, ce qui a clos le débat sur ce point.

La séance a été suspendue.

Présidence : M. Herbert Barnard (Pays-Bas)

Point 13 **Ouverture des travaux de la Commission**

Conformément à l'article 34 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, la Commission a élu la Dre Karen Gordon-Campbell (Guyana) et M. Abdulla Ameen (Maldives) Vice-Présidents, et le Dr Ahmad Jan Naeem (Afghanistan) Rapporteur.

Une délégation a pris la parole pour demander que l'Union européenne soit invitée, pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé, à assister et à participer, sans droit de vote, aux débats qui auront lieu pendant les séances et les réunions des sous-comités, groupes de rédaction et autres subdivisions de ces entités, sur des questions relevant de la compétence de l'Union européenne.

Point 14 **Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé**

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le projet de décision figurant dans le document A72/B/CONF./1 intitulé « Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé ».

Conformément à l'article 72 du Règlement intérieur, il a été procédé à un vote par appel nominal. Le Président a tiré une lettre au sort pour désigner le premier pays qui voterait. La lettre tirée au sort a été le « Q ». Le résultat du vote a été le suivant : 96 voix pour, 11 voix contre, 21 abstentions et 56 États Membres absents, comme suit :

Voix pour : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Chine, Chypre, Costa Rica, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée, Guyana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, , Liban, Libye, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Uruguay, Viet Nam, Yémen, Zimbabwe.

Voix contre : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Honduras, Hongrie, Israël, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchéquie.

Abstentions : Arménie, Autriche, Bénin, Bulgarie, Colombie, Croatie, Danemark, Estonie, Gabon, Italie, Kiribati, Lettonie, Lituanie, Madagascar, Monténégro, Pays-Bas, Philippines, République dominicaine, Roumanie, Sao Tomé-et-Principe, Slovaquie.

Absents : Albanie, Antigua-et-Barbuda, Barbade, Belize, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Fidji, Géorgie, Ghana, Grenade, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kenya, Lesotho, Libéria, Macédoine du Nord, Malawi, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Myanmar, Nauru, Népal, Ouganda, Palaos, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Seychelles, Sierra Leone, Suriname, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu, Zambie.

Sept délégations ont expliqué leur vote conformément à l'article 75 du Règlement intérieur, et un délégué a exercé son droit de réponse. Le projet de décision a été approuvé, ce qui a clos le débat sur ce point. La séance a été suspendue.

3. Réunions d'information techniques

Les réunions d'information techniques suivantes auront lieu pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Jeudi 23 mai 2019

12 h 30-14 h 15 Salle XII	Investir en faveur de l'emploi.
12 h 30–14 h 15 Salle XVI	De l'engagement à l'action : des parlements qui œuvrent en faveur de la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par le Secrétariat de l'OMS en collaboration avec l'Union interparlementaire.

Vendredi 24 mai 2019

12 h 30-14 h 15 Salle XII	Établissements de santé écologiques, durables et résilients face au changement climatique.
12 h 30-14 h 15 Salle XXIII	Promotion de la production locale de médicaments et d'autres technologies sanitaires : présentation officielle d'une déclaration interinstitutions.

Lundi 27 mai 2019

12 h 30-14 h 15 Salle XII	Vers des populations en meilleure santé : une nouvelle vision.

4. Réunions en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé

Les réunions suivantes auront lieu en marge de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Jeudi 23 mai 2019

12 h 30-14 h 00 Salle VII	Utilisation efficace de dossiers de santé conservés à domicile pour améliorer la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant en vue d'atteindre la couverture sanitaire universelle pour ne laisser personne de côté. Réunion organisée par les délégations de l'Afghanistan, de la France, de l'Indonésie, du Kenya, du Myanmar, des Pays-Bas, des Philippines, de la République démocratique populaire lao et du Zimbabwe.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIII	Comment les technologies numériques transformationnelles peuvent contribuer à ne laisser personne de côté dans le cadre de la couverture sanitaire universelle : le cas des maladies rares. Réunion organisée par les délégations de l'Argentine, de Chypre, de la Colombie, de la France, de la Géorgie, de la Hongrie, du Koweït, de Malte, de la Roumanie, de la Suède et de l'Union européenne.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Ne laisser personne de côté ? La « santé pour tous », de la rhétorique à la réalité. Réunion organisée par l'Alliance mondiale pour les soins palliatifs, Childhood Cancer International, la Fondation Medicines Patent Pool, l'International Association for Hospice and Palliative Care, l'Organisation mondiale contre l'accident vasculaire cérébral, RAD-AID International, l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires (l'Union), l'Union internationale contre le cancer, le World Cancer Research Fund International et la World Obesity Federation.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Pollution de l'air, changement climatique, océans et santé. Réunion organisée par les délégations du Chili, des Fidji, des Maldives, de Monaco, de la Norvège et de la Suisse.
18 h 00-19 h 30 Salle XII	Systèmes de soins d'urgence pour la couverture sanitaire universelle : garantir des soins en temps voulu pour les personnes atteintes de maladies aiguës et pour les blessés. Réunion organisée par les délégations de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de l'Eswatini, de l'Éthiopie et de la Malaisie.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Renforcer les interventions dirigées par les communautés pour atteindre les communautés les plus marginalisées : des communautés locales aux soins de santé primaires puis à la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par le Global Network of People Living with HIV (GNP+) et Medicus Mundi International.

Vendredi 24 mai 2019

12 h 30-14 h 00 Salle VII	Vers la Sixième Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial : intensifier la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Réunion organisée par les délégations de l'Eswatini, de la France et du Zimbabwe.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Soyons réalistes : santé sexuelle et reproductive, droits et bien-être des adolescents. Réunion organisée par les délégations du Mozambique, du Portugal, de la Slovénie et de l'Uruguay.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Collaboration entre l'OMS et la société civile pour favoriser les progrès dans le domaine du changement climatique et de la santé. Réunion organisée par l'Alliance pour la promotion de la santé.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Prévention des maladies : le rôle des soins de santé primaires dans la réalisation d'une couverture sanitaire universelle et durable. Réunion organisée par les délégations du Bahreïn, de l'Estonie, d'Oman, du Pakistan et de la Turquie.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Collaboration intersectorielle et leadership à la jonction entre énergie et santé. Réunion organisée par la Fondation pour les Nations Unies.

Lundi 27 mai 2019

18 h 00-18 h 50 Salle IX	Améliorer la résilience et renforcer la sécurité sanitaire mondiale dans les régions en crise en investissant dans les agents de santé communautaires. Réunion organisée par Amref Health Africa et par le Comité international de secours.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Les armes nucléaires aujourd'hui : le point sur les conséquences humanitaires de la guerre nucléaire et sur le rôle joué par la médecine pour la prévenir. Réunion organisée par l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, la Fédération mondiale des associations de santé publique et la World Medical Association.

5. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Jeudi 23 mai 2019

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00-14 h 00 Salle X	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Vendredi 24 mai 2019

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Samedi 25 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00–14 h 00 Salle XV	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Lundi 27 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Mardi 28 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

6. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas l'orateur de s'écarter du texte qu'il aura fourni lors de son intervention, mais facilite la clarté et la fiabilité de l'interprétation dans les langues officielles. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (par exemple, plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à deux minutes (220 mots) et celle des interventions de groupe à cinq minutes (550 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les déclarations soumises à l'avance sont considérées comme confidentielles et, aux fins des actes officiels, c'est l'intervention telle qu'elle a été prononcée qui fait foi.

Les délégués qui souhaitent que le texte de leur intervention soit posté sur la page Web de l'Assemblée de la Santé (http://apps.who.int/gb/f/f_wha72.html) peuvent l'envoyer à l'adresse statements@who.int et indiquer comme objet de leur message le point de l'ordre du jour auquel cette intervention se rapporte. Les informations complémentaires transmises de cette manière ne seront pas incluses dans les actes officiels de la réunion.

Interventions des acteurs non étatiques à l'Assemblée de la Santé

Les acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS peuvent demander à s'exprimer pendant les séances des Commissions A et B de l'Assemblée de la Santé lors de l'examen d'un point technique relevant de leurs compétences. Les acteurs non étatiques désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants devront s'adresser au secrétariat du Département Partenariats et acteurs non étatiques (PNA) par courriel (nsastatements@who.int) au plus tard à 8 heures du matin le jour de la séance en question. Les acteurs non étatiques doivent communiquer le texte de leur intervention à l'avance afin que le Secrétariat le poste sur un site Web prévu à cet effet et ils sont invités à s'inscrire à l'adresse https://extranet.who.int/nonstateactorsstatements/. La durée des interventions est limitée à une minute et demie (soit 200 mots).

7. Annonces

Services

Un centre est à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

– Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : http://www.who.int.
– Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif : http://apps.who.int/gb/f/index.html.

Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations, dans le nouvel espace « Concordia », entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits d'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

Courrier personnel

Les délégués et les représentants des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuavent appeler le +41 (0)22 791 3040.

Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « Governing Bodies » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription à compter du 18 mai.

Diffusion vidéo en streaming

Les séances plénières et les séances de la Commission A et de la Commission B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être regardées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

https://www.who.int/about/governance/world-health-assembly/seventy-second-world-health-assembly